

Priorités politiques 2026



Contact

Nous sommes là pour vous

Notre équipe de Public Affairs se tient à votre disposition pour toute question et demande d'informations de fond.
hotelleriesuisse.ch/fr/public-affairs

Restez au courant

Inscrivez-vous sur hotelleriesuisse.ch/sessions pour recevoir nos bulletins d'information consacrés aux sessions.

Mentions légales

Décembre 2025

Éditrice
HotellerieSuisse, Bern

Photos
Portraits MAD

HotellerieSuisse
Monbijoustrasse 130
Case postale
CH-3001 Berne

politik@hotelleriesuisse.ch
hotelleriesuisse.ch

4 À propos d'HotellerieSuisse

5 Avant-propos

Révision de la SCH

6 Mettre enfin en œuvre les revendications de la branche

Taux de TVA

8 Le taux de TVA pour l'hébergement, un facteur de compétitivité important

Plates-formes de réservation en ligne

10 Plus de courage pour l'équité numérique dans la distribution hôtelière

Politique européenne

12 Accords bilatéraux III: stabilité et opportunités pour la Suisse

14 Autres thèmes importants présentant un intérêt pour la branche

19 Faits et chiffres

À propos d'HotellerieSuisse

En tant qu'association de branche, Hotellerie-Suisse défend les intérêts des établissements d'hébergement suisses et constitue, avec ses membres et partenaires, le centre de compétences du secteur. Depuis 1882, l'association s'engage avec ses plus de 3 000 membres, dont plus de 2 000 établissements d'hébergement, pour un secteur de l'hébergement suisse tourné vers l'avenir, soucieux de la qualité et durable.

Partenaire fiable, HotellerieSuisse identifie les évolutions importantes à un stade précoce et s'engage à offrir à ses membres une valeur ajoutée pratique ainsi qu'à faire évoluer activement la branche tout en la rassemblant. Elle œuvre aussi en politique pour des conditions-cadres favorables à la branche et aux employeurs. Association faîtière de 13 associations régionales, HotellerieSuisse est présente dans toutes les régions linguistiques du pays et emploie environ 70 personnes au siège administratif national de Berne.

Ce dont la branche de l'hébergement a besoin pour rester forte, innovante et viable

Le tourisme est un secteur économique dynamique, qui doit s'adapter en permanence à l'évolution des conditions-cadres et des besoins des hôtes. Grâce à cette dynamique, il s'agit d'un domaine fascinant, dans lequel innovation et progrès sont des moteurs centraux. Pour que la branche puisse se développer en se tournant vers l'avenir, elle a besoin d'un environnement politique et économique qui lui offre une marge de manœuvre et une sécurité de planification suffisantes.

La révision de la Société suisse de crédit hôtelier (SCH) reste un dossier central à cet égard. À l'avenir, les établissements d'hébergement urbains devront eux aussi pouvoir profiter pleinement du soutien de la SCH. Parallèlement, nous nous engageons en faveur d'un programme d'impulsion pour les établissements alpins, qui devrait faciliter les investissements dans des mesures climatiques et ouvrir la voie vers la réalisation de l'objectif zéro émission nette.

Les changements fulgurants qui surviennent sur les marchés en ligne constituent une autre priorité. L'apparition d'assistants IA tels que ChatGPT fait évoluer le comportement de réservation des hôtes. Simultanément, les établissements sont mis sous pression par les plates-formes de réservation en ligne, dont les pratiques manquent de transparence. Ici aussi, la Suisse a besoin de conditions de concurrence claires et modernes.

Enfin, les relations avec l'Union européenne auront beaucoup d'impact sur les relations avec l'Union européenne en 2026. Maintenant que les négociations relatives aux accords bilatéraux III ont pris fin, l'accent est mis sur le déploiement de mesures de politique intérieure et sur l'acceptation par la population et l'économie suisses. Pour l'hébergement, il est essentiel de moderniser les accords. HotellerieSuisse s'engage avec d'autres associations économiques en faveur d'une large acceptation de ceux-ci. Elle s'oppose également aux attaques contre les relations bilatérales, telles que l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!», qui mettent en péril la stabilité économique et la viabilité de la branche.

La collaboration entre le monde politique et le secteur est décisive pour assurer un avenir prospère à l'hébergement suisse. C'est le seul moyen de renforcer la compétitivité et de garantir une croissance durable.



Christian Hürlimann
Directeur



Magdalena Glausen
Responsable Politique

Mettre enfin en œuvre les revendications de la branche

HotellerieSuisse approuve la révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement (loi SCH). Les ajouts adoptés au préalable par le Parlement doivent être mis en œuvre de manière systématique, notamment l'extension du périmètre d'encouragement aux établissements urbains et l'introduction d'un programme d'impulsion pour les rénovations énergétiques dans l'espace alpin.

[25.043](#) Loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement.
Révision totale

[Vue d'ensemble](#) des bases légales de la SCH

La révision totale de la loi SCH jette les bases nécessaires pour promouvoir le secteur de l'hébergement suisse de façon moderne, allégée et axée sur les résultats. HotellerieSuisse soutient expressément cet objectif. Néanmoins, la révision restera incomplète tant que les deux mandats parlementaires suivants ne seront pas mis en œuvre: l'égalité de traitement pour les établissements urbains ([motion 22.3021](#)) et l'introduction d'un programme d'impulsion pour les rénovations énergétiques ([motion 19.3234](#)).

HotellerieSuisse est convaincue qu'aujourd'hui, chaque établissement d'hébergement doit être considéré comme une entité à part entière. Le positionnement sur le marché, la situation et les flux financiers de chaque entreprise sont plus décisifs pour son avenir que sa catégorisation en tant qu'établissement urbain ou de montagne. La législation actuelle, qui limite l'octroi de prêts par la SCH aux établissements situés dans des régions touristiques et des stations thermales, est dépassée et ne tient pas compte des nouveaux défis de la branche de l'hébergement.

Pour les établissements d'hébergement des régions alpines, les coûts d'investissement pour les rénovations énergétiques constituent un réel problème, car ils peuvent dépasser de 30 % ceux des zones urbaines, notamment en raison de l'altitude, des frais de transport et de la disponibilité limitée de main-d'œuvre qualifiée. Pour que les établissements de montagne puissent également atteindre leurs objectifs climatiques, il faut créer des incitations ciblées et renforcer l'instrument existant de la SCH par le biais d'un programme d'impulsion spécifique.

HotellerieSuisse exige donc que l'on profite de la révision totale pour mettre pleinement en œuvre la volonté du Parlement et orienter le soutien de manière durable et à l'échelle nationale.



«Que ce soit en ville, à la campagne ou à la montagne, les défis auxquels l'hôtellerie est confrontée sont similaires, mais les instruments de promotion ne sont efficaces que dans une partie du pays. Cela doit changer. Dans les régions de montagne en particulier, les coûts des rénovations énergétiques sont nettement plus élevés, raison pour laquelle un soutien ciblé reste indispensable.»



Marie Forestier
Vice-présidente d'HotellerieSuisse



Tenez-vous au courant des actualités liées à la révision de la SCH sur hotelleriesuisse.ch/sch



Agenda

Les délibérations parlementaires sur la révision de la SCH débuteront vraisemblablement au printemps 2026 au Conseil national. Dans le cadre de ce débat, HotellerieSuisse s'engage avec d'autres associations touristiques afin que le périmètre d'encouragement élargi et le programme d'impulsion pour les rénovations énergétiques soient intégrés dans la loi.

Le taux de TVA pour l'hébergement, un facteur de compétitivité important

Le taux de TVA réduit pour les prestations d'hébergement est un pilier essentiel de la compétitivité touristique de la Suisse. La procédure de consultation en cours sur la prolongation de ce taux au-delà de 2027 pose des jalons importants pour l'avenir du tourisme. HotellerieSuisse approuve la prolongation du taux de TVA pour l'hébergement et revendique dans le même temps son ancrage durable dans la loi.

[24.3635](#) Taux spécial de TVA. Donner au tourisme un horizon fiable sur le long terme

[18.3235](#) Simplifier la TVA pour les «packages»

L'hébergement est une branche d'exportation: 55 % des hôtes viennent de l'étranger, mais les prestations ne peuvent pas y être délocalisées. Le taux de TVA réduit tient compte de ce caractère d'exportation et compense les désavantages structurels par rapport aux destinations étrangères. Le Parlement a reconnu cela et approuvé une prolongation du taux au-delà de 2027. Une prolongation temporaire, comme celle proposée par le Conseil fédéral allant jusqu'en 2035, n'offre toutefois pas une sécurité suffisante pour la politique tarifaire et d'investissement à long terme.

HotellerieSuisse exige donc que le taux réduit pour l'hébergement soit inscrit dans la loi pour une durée illimitée, à l'instar des autres instruments de promotion structurels de la Confédération. En cas de nouvelle prolongation temporaire, un relèvement ultérieur au taux normal risque d'avoir des conséquences perceptibles: hausse des prix des nuitées, baisse de la demande, surtout en provenance d'Europe, et désavantage fiscal par rapport aux pays voisins, qui ont également un taux de TVA réduit.

Une prolongation illimitée créerait des conditions-cadres fiables, encouragerait les investissements et renforcerait durablement la place touristique suisse. Les conséquences négatives d'un taux plus élevé, telles qu'une baisse du nombre d'hôtes, une perte de chiffre d'affaires et, par conséquent, une diminution des recettes fiscales seraient ainsi écartées à long terme.

Parallèlement à la procédure de consultation sur le taux de TVA pour l'hébergement, une procédure de consultation sur la TVA pour les forfaits est également en cours. Il est ici essentiel que les spécificités de la branche de l'hébergement soient aussi prises en compte dans le cadre d'une modernisation du système de TVA. Des mesures

comme une simplification et la numérisation sont les bienvenues, mais elles ne doivent pas conduire à un affaiblissement des allègements spécifiques à la branche.



«La branche de l'hébergement a besoin de conditions-cadres stables. Une prolongation illimitée du taux de TVA réduit serait non seulement équitable, mais aussi judicieuse d'un point de vue économique. Elle renforcerait la compétitivité de la Suisse et garantirait une sécurité de planification à long terme.»



Reto Nause

Président de la Fédération suisse du tourisme (FST)



Tenez-vous au courant des actualités relatives au taux de TVA pour l'hébergement sur hotelleriesuisse.ch/taux-tva-hebergement



Agenda

Dans le courant de l'année 2026, le Conseil fédéral transmettra au Parlement son message relatif à la prolongation du taux de TVA pour l'hébergement. Les délibérations parlementaires sont prévues dès le printemps 2026, ce qui permet de mettre en place une solution sans heurts, avec les délais correspondants, après l'expiration de la réglementation actuelle fin 2027.

Plus de courage pour l'équité numérique dans la distribution hôtelière

L'importance des plates-formes de réservation en ligne pour l'hébergement est incontestée: elles permettent aux hôtels d'accéder aux flux de clientèle mondiaux et d'augmenter leur portée. Pour de nombreuses entreprises, cela implique toutefois aussi une pression économique, une liberté limitée en matière de prix et une dépendance à des classements basés sur des algorithmes. HotellerieSuisse exige des conditions-cadres équitables, transparentes et viables pour la distribution numérique.

[Loi fédérale sur les plateformes de communication et les moteurs de recherche \(LPCom\)](#)

[25.4235 Renforcer la souveraineté numérique par une fiscalité équitable et encourager le développement de solutions alternatives](#)

En 2025, le Surveillant des prix a jugé abusives les commissions d'une plate-forme de réservation ayant une position dominante sur le marché et a ordonné de les réduire d'environ un quart. Lorsqu'un organisme public doit intervenir pour rétablir des conditions équitables, une chose est claire: le marché ne fonctionne plus de manière équilibrée et a besoin d'un cadre réglementaire plus strict.

Dans l'UE, la législation sur les marchés numériques fixe des règles claires pour les plates-formes et crée ainsi des conditions équitables. Cette démarche offre aussi de nouvelles perspectives à la Suisse. Les établissements d'hébergement ont besoin d'informations complètes pour les réservations afin d'assurer à long terme la proximité avec leur clientèle, leurs activités de marketing numérique et leur compétitivité.

Cependant, le projet de loi du Conseil fédéral sur les plateformes de communication et les moteurs de recherche (LPCom) reste très en deçà des normes européennes et ne reprend que certains éléments du règlement de l'UE sur les services numériques. En outre, il ne tient pas compte du règlement de l'UE sur les marchés numériques, qui est particulièrement important pour l'hébergement et assurerait une plus grande équité sur le marché de la réservation numérique. La Suisse risque donc de prendre du retard concernant la réglementation des plates-formes en ligne. Seule une réglementation audacieuse et cohérente permettra d'éviter les désavantages concurrentiels et de créer des règles du jeu équitables sur le marché européen. Le Parlement doit intervenir pour rectifier le tir.

HotellerieSuisse soutient en outre l'examen d'une imposition équitable des plates-formes de réservation internationales, comme le demande une motion de la conseillère nationale Min Li Marti. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires considérable dans notre pays, mais elles ne contribuent guère au financement des collectivités publiques par rapport aux entreprises suisses.



«Les évolutions actuelles montrent que, pour l'hôtellerie, il n'est pas uniquement question de prix, mais aussi de contrôle de la distribution, de données et de visibilité. Des conditions-cadres équitables, transparentes et viables sont indispensables pour que les hôtels puissent concevoir librement leurs offres et les gérer de manière durable.»



Christian Hürlimann
Directeur d'HotellerieSuisse



Tenez-vous au courant des actualités relatives aux plates-formes de réservation en ligne sur hotelleriesuisse.ch/lex-booking



Agenda

La consultation relative à la régulation des plateformes court jusqu'à la mi-février 2026. HotellerieSuisse se prononcera de manière détaillée dans le cadre de cette consultation. La motion 25.4235 a été déposée au Conseil national et sera vraisemblablement transmise en cours d'année 2026 à la commission chargée de la préparation.

Accords bilatéraux III: stabilité et opportunités pour la Suisse

Les accords bilatéraux III garantissent à la Suisse stabilité, prévisibilité et accès au marché européen, qui sont des fondamentaux pour la prospérité et la compétitivité. Ils donnent une sécurité juridique et renforcent la compétitivité, en particulier dans la branche de l'hébergement. Pour celle-ci et le tourisme, la libre circulation des personnes est décisive pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et planifier les investissements à long terme. La Suisse ne peut se passer de relations fiables avec l'UE pour faire face au manque de personnel qualifié et rester prospère à long terme.

[Accords bilatéraux III entre la Suisse et l'UE, législation suisse de transposition et mesures d'accompagnement.](#)

La Suisse se trouve à un moment décisif concernant ses relations avec l'Union européenne. Les accords bilatéraux III offrent l'occasion de faire reposer sur des bases pérennes ce partenariat, qui a fait ses preuves depuis plus de 25 ans. Ils renforcent la sécurité juridique, modernisent les principaux accords et créent des conditions-cadres fiables pour notre économie axée sur l'exportation.

Pour la branche de l'hébergement et du tourisme en particulier, des relations stables avec l'UE sont indispensables. En effet, environ 56 % des hôtes étrangers sont européens. De même, une grande partie du personnel qualifié vient d'États de l'UE/AELE. Le développement ciblé de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) est donc essentiel pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et assurer la qualité des prestations. Sans une libre circulation garantie sur le plan juridique, la compétitivité de la place touristique suisse en pâtirait considérablement.

Les accords bilatéraux III garantissent en outre la prévisibilité des investissements, renforcent la participation aux programmes énergétiques et de recherche européens et assurent l'intégration de notre pays dans le marché intérieur de l'UE, principal débouché de l'économie suisse.

Un échec des négociations ne constituerait pas un simple statu quo, mais entraînerait le démantèlement progressif de la coopération actuelle, avec des répercussions négatives sur les emplois, la capacité d'innovation et l'attrait de la place économique.

HotellerieSuisse appelle donc les décisionnaires politiques à soutenir les accords bilatéraux III et à garantir leur mise en œuvre pragmatique dans notre pays. Ces accords sont la clé de la stabilité, de la prospérité et d'une Suisse forte et interconnectée.



«Nos hôtes et beaucoup de nos collaboratrices et collaborateurs viennent d'Europe. Les accords bilatéraux III garantissent ce qui est essentiel pour nous au quotidien: des portes ouvertes, des conditions-cadres fiables et un avenir solide pour l'hôtellerie suisse et pour notre économie.»



Martin von Moos
Président d'HotellerieSuisse

 Tenez-vous au courant des actualités relatives à la politique européenne sur hotelleriesuisse.ch/politique-europeenne

 **Agenda**

L'adoption du message à l'attention du Parlement devrait avoir lieu au premier trimestre 2026. La votation populaire sur les accords bilatéraux III est prévue pour 2027. La votation populaire sur l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!», planifiée pour l'été 2026, donnera le ton.

Autres thèmes importants présentant un intérêt pour la branche

[24.096](#) Loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application de la convention collective de travail.

Éviter que des interventions étatiques ne compromettent le partenariat social

Le partenariat social est un modèle de réussite du marché du travail suisse et un élément décisif de notre succès économique. Les associations patronales et les syndicats assument leurs responsabilités. Ils négocient ensemble les conditions de travail en tenant compte des spécificités de la branche. C'est pourquoi les accords relevant du partenariat social doivent primer sur les réglementations étatiques. Grâce à leur proximité avec les entreprises, ils développent des solutions viables, adaptées aux exigences et aux défis auxquels les établissements et le personnel doivent faire face. L'association est actuellement en train de renégocier la CCNT pour l'hôtellerie-restauration.

[Message sur la promotion économique](#)

Promouvoir l'innovation et le progrès dans le tourisme

Le message sur la promotion économique pour les années 2028 à 2031 doit renforcer les instruments de promotion du tourisme et leur assurer une dotation fiable. Des coupes massives dans les subventions pour le tourisme sont déjà prévues dans le cadre du programme d'allègement budgétaire. Cela engendre d'énormes incertitudes et freine la capacité d'innovation et le développement du secteur. La promotion touristique doit maintenant retrouver stabilité et prévisibilité. HotellerieSuisse exige que les instruments éprouvés restent pleinement efficaces et soient financés de manière appropriée dans le cadre de la nouvelle promotion économique après 2027. Ces instruments favorisent l'innovation, la création de valeur régionale et la visibilité internationale de la place économique suisse.

[24.3521](#) Rapport sur les évaluations d'entreprises en ligne abusives

Pour des évaluations en ligne justes et crédibles

Les évaluations en ligne sont essentielles lors du processus de réservation. Les faux avis, qui décrivent par exemple des faits erronés ou proviennent de comptes non vérifiés, faussent toutefois l'image des établissements d'hébergement, minent la confiance et nuisent à l'ensemble de la branche. Alors que l'UE met les plates-formes face à leurs responsabilités, la Suisse est à la traîne sur le plan réglementaire. Le postulat Regazzi offre l'occasion d'établir des règles claires. HotellerieSuisse réclame des obligations contraignantes pour les

plates-formes concernant le contrôle des évaluations, des procédures efficaces contre les commentaires injustifiés et la garantie que seuls les vrais hôtes peuvent rédiger des avis. Ces mesures sont de nature à renforcer la transparence, la confiance et une concurrence loyale sur le marché numérique.

[Renforcer la formation professionnelle supérieure](#)

Améliorer les conditions-cadres de la formation professionnelle

La formation professionnelle est essentielle pour assurer la relève de la main-d'œuvre qualifiée dans notre branche. Afin de renforcer les établissements dans leur rôle de lieux de formation, HotellerieSuisse a créé en 2024 un service spécialisé chargé d'accompagner les entreprises formatrices. Celui-ci soutient les établissements de manière ciblée et favorise ainsi la qualité de la formation et la disposition des entreprises à former des jeunes.

HotellerieSuisse s'engage en outre afin de rendre la formation professionnelle plus attrayante pour les entreprises comme pour les personnes en formation, par exemple en introduisant des modèles flexibles pour les cours à l'école professionnelle (en blocs ou hebdomadaires), qui tiennent compte des différentes structures des entreprises. Un autre élément important est le renforcement de la formation professionnelle supérieure afin de développer des perspectives de carrière attrayantes au sein de la branche. L'association s'engage à cet effet notamment dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle, afin d'assurer suffisamment de main-d'œuvre qualifiée pour la branche à long terme.

[Le Forum PME favorable à des mesures supplémentaires en matière d'allègement administratif](#)

Une bureaucratie excessive freine les PME et le tourisme

La charge administrative pesant sur les PME augmente depuis des années, y compris dans la branche de l'hébergement. Selon la Banque mondiale, la Suisse a été rétrogradée de la 15e à la 36e place dans le classement international des pays les plus favorables au business entre 2007 et 2020. L'une des principales raisons en est l'augmentation de la bureaucratie. Tandis que d'autres pays de l'OCDE mettent en œuvre des réformes, la Suisse n'a pas connu de changements fondamentaux.

Les entreprises de la branche de l'hébergement sont elles aussi confrontées à des procédures fastidieuses, à un manque de clarté des responsabilités et à des prescriptions contradictoires.

La branche est prête à investir dans la numérisation, l'intégration et la qualité, mais les conditions-cadres doivent être mieux adaptées à la pratique. Moins de bureaucratie, davantage de processus numériques et des réglementations claires soulagent de manière ciblée les PME et renforcent ainsi non seulement la place touristique suisse, mais aussi la compétitivité de l'ensemble de l'économie.

[**25.063** Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération](#)

Ne pas grever excessivement le tourisme

Le programme d'allègement budgétaire 2027 menace des piliers essentiels de la promotion économique du tourisme. Les coupes prévues touchant Suisse Tourisme, Innotour et la nouvelle politique régionale sont disproportionnées et mettent en péril la capacité d'innovation, la compétitivité et la stabilité régionale de la branche. HotellerieSuisse soutient la stabilisation financière de la Confédération, mais réclame une répartition équitable des coupes et le maintien d'instruments de promotion efficaces. Le tourisme est prêt à apporter sa contribution, mais pas au détriment de ses moyens d'existence. Ce qui apparaît aujourd'hui comme une mesure d'économie pourrait se traduire demain par une perte coûteuse de compétitivité, d'innovation et de stabilité régionale.

[Travel Better: pour un tourisme durable](#)

Un tourisme en harmonie avec la population locale

En raison de la diversité de sa nature et de ses villes ainsi que de son niveau élevé de sécurité et de stabilité, la Suisse est de plus en plus appréciée des voyageuses et voyageurs. Afin de donner au tourisme une orientation durable et de mieux répartir les hôtes entre les saisons et les régions, différents prestataires du secteur du tourisme travaillent à l'élaboration d'un train de mesures sous la direction de Suisse Tourisme et de la Fédération suisse du tourisme (FST). HotellerieSuisse y participe elle aussi activement et contribue à façonner un tourisme durable en Suisse. Il s'agit de garantir la promotion d'un tourisme en harmonie avec la population locale, qui puisse ainsi représenter à long terme un secteur économique suisse important et apprécié.

[**25.3020** Soulager les PME. Plus de transparence concernant les frais liés aux moyens de paiement sans espèces](#)

D'abord des frais transparents, puis des commissions de cartes plus basses

Les transactions sans numéraire sont devenues une évidence pour les hôtes, mais elles entraînent des coûts élevés pour les établissements. Les commissions d'interchange et les frais de transaction supérieurs à la moyenne en Suisse grèvent les marges des petits et moyens établissements d'hébergement en particulier. Hotellerie-Suisse s'engage donc en faveur d'une plus grande transparence et d'une baisse des frais des paiements par carte. La branche soutient la motion de la CER-E ([**25.3020**](#)), qui veut une présentation plus transparente des frais. Des paiements efficaces et rentables renforcent la numérisation, la compétitivité et la qualité du service du secteur de l'hébergement. L'objectif est d'aboutir à un marché ouvert avec des règles claires dans l'intérêt des établissements et des hôtes.

[24.4202](#) N'imposons pas les pourboires

Les pourboires reviennent au personnel

Aujourd’hui, les pourboires sont exonérés d’impôts et de cotisations tant qu’ils ne représentent pas une part importante du revenu. La réforme AVS 2030 prévoit de soumettre à l’AVS les pourboires reçus par voie numérique. Selon, HotellerieSuisse, il faut absolument rejeter cette mesure. Le pourboire est une marque d’estime et de reconnaissance volontaire pour un service de qualité. Il ne fait pas partie du salaire et revient au personnel et non aux établissements. Son imposition entraînerait des déductions salariales plus élevées, des charges administratives supplémentaires et une hausse des coûts au détriment du personnel, des établissements et des hôtes. HotellerieSuisse soutient donc la motion Maitre ([24.4202](#)), qui demande l’exonération totale des pourboires. Le témoignage d’estime ne doit pas être imposé.

[La branche souffre du manque de logements pour le personnel](#)

Trouver des solutions à la pénurie de logements grâce à la stratégie et au dialogue

Le manque de logements disponibles peut aggraver la pénurie de main-d’œuvre qualifiée dans les destinations touristiques si les collaboratrices et collaborateurs renoncent à un emploi au motif qu’ils ne parviennent pas à se loger à un prix abordable. Hotellerie-Suisse s’engage au niveau fédéral en faveur de la densification des centres (LAT I), de la simplification des procédures de construction et de l’accélération des voies de droit. Par ailleurs, l’association exige des adaptations de la lex Koller afin de permettre aux investisseurs étrangers d’acquérir des logements pour le personnel.

HotellerieSuisse est en outre favorable, dans certaines conditions, à une limitation de l’activité des plates-formes de réservation en ligne s’il est prouvé que celles-ci ont un impact négatif sur le marché du logement.

En collaboration avec le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), HotellerieSuisse soutient les communes et les hôtels dans la création de logements, notamment en diffusant des bonnes pratiques et en encourageant le dialogue entre les parties concernées.

[24.4165](#) Locations de courte durée. Ne pas aggraver la pénurie de logements

[Règlement de l'UE sur la location de courte durée](#)

Conditions équitables sur le marché de la location de courte durée
Les locations de courte durée (LCD) peuvent compléter judicieux-
ment l'offre touristique, par exemple lors de grandes manifestations.
Neanmoins, elles peuvent entraîner des distorsions de la concurrence,
car les établissements d'hébergement sont soumis à des
exigences strictes en matière d'assujettissement fiscal, de sécurité et
de qualité, tandis que de nombreux prestataires de LCD échappent
souvent à un cadre réglementaire. Par ailleurs, le lien entre LCD et
pénurie de logements dans les villes et les régions touristiques est de
plus en plus fréquent dans le débat public. Malgré une grande
attention médiatique, on manque de données fiables pour évaluer
l'ampleur et l'impact de ce phénomène sur le marché du logement.
La mise en place d'une infrastructure numérique pour la collecte et
l'échange de données, comme le demande la motion 24.4165 (de
Quattro), permettrait de prendre des mesures ciblées là où elles sont
réellement nécessaires. C'est le seul moyen d'instaurer une certaine
transparence et de maintenir un équilibre entre le tourisme et
l'utilisation des logements. L'UE a déjà créé un tel cadre avec son
règlement sur la location de courte durée (Short-Term Rentals
Regulation, STR). HotellerieSuisse réclame, pour la Suisse aussi, une
plus grande transparence des données et une égalité de traitement
entre toutes les formes d'hébergement, en particulier concernant les
taxes touristiques.

[24.026](#) «Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil (initiative pour des impôts équitables)». Initiative populaire et contre-projet indirect (loi fédérale sur l'imposition individuelle)

L'imposition individuelle renforce le marché du travail suisse
L'introduction de l'imposition individuelle renforce le marché du travail suisse et favorise l'égalité. Si, à l'avenir, le revenu est imposé indépendamment de l'état civil, l'incitation à travailler augmentera, en particulier pour les personnes réalisant le revenu secondaire. Il s'agit souvent de femmes, qui sont déjà fortement représentées dans la branche de l'hébergement en raison du travail à temps partiel. Cette mesure permettra de disposer de plus de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail, ce qui est urgent pour la branche de l'hébergement, qui est confrontée à une grave pénurie de personnel. HotellerieSuisse soutient le projet dans les grandes lignes, car celui-ci apporte une contribution importante à la rétention de la main-d'œuvre qualifiée et à un système fiscal moderne et juste. L'imposition individuelle élimine les incitations inopportunes du modèle actuel et renforce la responsabilité individuelle ainsi que l'indépendance financière de toutes les personnes actives. Cette mesure constitue une étape vers un système fiscal viable et une Suisse compétitive.

Faits et chiffres

En Suisse, le tourisme est l'une des principales branches d'exportation. Il est étroitement lié à d'autres secteurs économiques et constitue en partie la base de leur existence. Le tourisme crée chaque année pour l'économie suisse une valeur ajoutée directe de plus de 20 milliards de francs suisses, dont environ un tiers est généré par la branche de l'hébergement. L'évolution de la demande touristique est actuellement positive, surtout en raison de la demande étrangère dynamique. Pour que l'évolution positive de la demande puisse être transformée à long terme en valeur ajoutée, il convient de réunir les conditions-cadres nécessaires.

Sources

[OFS – Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme](#)

[OFS – Statistique de l'emploi \(STATEM\)](#)

[OFS – Statistique de l'hébergement touristique \(HESTA\)](#)

[OFS – Revenu sur l'hébergement dans le secteur hôtelier \(HESTA-Mon\)](#)

Pour héberger les hôtes, il faut du personnel. La situation concernant la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ne s'est pas apaisée. L'indicateur synthétique des difficultés de recrutement, qui mesure la part des entreprises ayant des difficultés à trouver du personnel, a fortement augmenté dans l'hôtellerie et la restauration depuis 2010. En outre, la hausse du nombre de nuitées dans l'hôtellerie n'est pas synonyme d'affaires florissantes dans toute la branche. Comme l'évolution varie fortement d'une région à l'autre et comme de nombreux établissements font face à une hausse des coûts, la pression sur les marges est importante. L'hôtellerie reste donc confrontée à de nombreux défis majeurs et a impérativement besoin de mesures appropriées.

	2023	2024	Tendance 2025
Valeur ajoutée brute du tourisme	CHF 22,9 mia	CHF 23,8 mia	
Valeur ajoutée brute de l'hébergement (hôtellerie et parahôtellerie)	CHF 6,8 mia	CHF 7,2 mia	
Part du tourisme dans la valeur ajoutée brute totale	2,8 %	2,9 %	
Emplois liés au tourisme (en équivalents plein temps)	185 537	187 770	
Emplois dans le secteur de l'hébergement (en équivalents plein temps, hôtellerie et parahôtellerie)	63 425	67 440	66 679
Nuitées dans l'hôtellerie	41,8 mio	42,8 mio	Janv.-sept.: +1,9 %
Taux d'occupation des chambres dans l'hôtellerie	48,8 %	49,4 %	Janv.-sept.: +1,5 PP*
Revenus sur l'hébergement dans le secteur hôtelier	CHF 5,7 mia	CHF 6,0 mia	Janv.-avr.: +0,9 %

*Points de pourcentage

